



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Lundi 23 mai à Bruxelles

Le Conseil, qui entamera ses travaux à 11 h 45, sera présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Il sera précédé de la **réunion ministérielle annuelle du Partenariat oriental**, qui commencera officiellement à 9 heures.

Le Conseil débutera par un débat sur la stratégie régionale de l'UE pour la **Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue Daech**. Le Conseil devrait adopter des conclusions.

Au cours du **déjeuner**, les ministres discuteront de la **stratégie globale de l'UE** concernant les questions de politique étrangère et de sécurité.

Le Conseil examinera ensuite les **aspects extérieurs des migrations** et devrait adopter des conclusions.

Sous la rubrique "Divers" de l'ordre du jour, le Conseil devrait se pencher sur la situation dans l'**ancienne République yougoslave de Macédoine** ainsi qu'en **République démocratique du Congo**.

Possibilités de point presse le lundi 23 mai:

+/- 8 h 55	Déclaration de la haute représentante, M ^{me} F. Mogherini
Vers 17 h 30	Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en qualité "diffusion" (MPEG 4), et la photothèque sont accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue Daech

Les ministres feront le point sur la **mise en œuvre** de la stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue Daech. La stratégie a été adoptée par le Conseil le 16 mars 2015. Elle présente les actions à entreprendre par l'UE et ses États membres pour contribuer à rétablir la paix et la sécurité en Syrie et en Iraq et fournit des orientations pour gérer la menace que constitue Daech.

Les ministres discuteront de la mise en œuvre des principaux chapitres de la stratégie de l'UE et de l'impact des efforts actuellement déployés sur le plan humanitaire et de la stabilisation. Le Conseil devrait adopter des **conclusions** exposant ses priorités en ce qui concerne les actions menées en vue de parvenir à une paix durable, à la stabilité et à la sécurité en Syrie, en Iraq et dans l'ensemble de la région et de mettre fin aux souffrances des peuples syrien et iraquien. Les conclusions visent également à énoncer les modalités selon lesquelles il convient d'adapter la mise en œuvre de la stratégie pour tenir compte de l'évolution de la situation depuis mars 2015.

Daech représente une menace évidente pour la population de Syrie, d'Iraq et d'autres pays de la région, ainsi que pour l'Europe et au-delà de l'Europe. Il a commandité des attentats terroristes commis sur le sol européen et contre des ressortissants de l'UE à l'étranger. L'UE s'emploie activement à **déraciner l'organisation sur le territoire syrien et iraquien** en l'empêchant d'accéder à des financements, des combattants et des ressources. L'UE soutient les efforts déployés par la coalition internationale pour combattre Daech. En outre, l'UE a renforcé sa coopération dans la lutte contre le terrorisme avec les pays victimes de Daech en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Turquie et dans les Balkans occidentaux. Elle s'est également engagée dans des actions visant à contrer l'influence idéologique de Daech. Le Conseil devrait réaffirmer la détermination de l'UE à éradiquer la menace que constitue Daech et son idéologie violente et à renforcer encore la lutte qu'elle mène contre le terrorisme, en coordonnant les aspects extérieurs et intérieurs.

Les ministres se pencheront par ailleurs sur le soutien à apporter au processus politique et à la gouvernance démocratique aussi bien en Syrie qu'en Iraq, ce qui constitue un élément essentiel de la neutralisation de Daech.

L'UE soutient activement un processus qui mènera à une **transition politique** crédible et sans exclusive **en Syrie**. La haute représentante, Federica Mogherini, représente l'UE au sein du Groupe international de soutien à la Syrie. Le Conseil devrait se féliciter du résultat obtenu lors de la réunion ministérielle du groupe qui s'est tenue à Vienne le 17 mai 2016. L'UE a également renforcé sa diplomatie humanitaire, en contribuant à venir en aide en 2016 à près de 800 000 Syriens dans des zones assiégées ou difficiles d'accès.

En **Iraq**, la coalition internationale contre Daech a réalisé d'importants progrès. Le Conseil devrait réaffirmer son soutien au processus de **stabilisation** des zones libérées. L'UE est par ailleurs déterminée à soutenir les efforts consentis par le gouvernement pour **aboutir à des réformes et à une gouvernance et une réconciliation inclusives** et à continuer de contribuer à la consolidation des institutions démocratiques et au développement économique.

L'UE a considérablement intensifié ses **efforts financiers** pour appuyer la stratégie régionale pour la Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue Daech et ses principaux objectifs.

Depuis le début du conflit syrien, l'UE et ses États membres ont mobilisé 6,4 milliards d'euros pour remédier à ses causes et à ses conséquences au niveau régional. Lors de la conférence de Londres, en février 2016, l'UE et ses États membres représentaient près de deux tiers des engagements pour 2016, et ils ont débloqué un montant supplémentaire de 2,39 milliards d'euros provenant du budget de l'UE afin de venir en aide au peuple syrien au cours de la période 2016-2017.

Précédemment, la Commission européenne avait mis en place, en 2014, le fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne, appelé le fonds "Madad", qui dispose aujourd'hui, grâce aux contributions émanant du budget de l'UE, de 21 États membres et de la Turquie, d'une capacité de financement de 730 millions d'euros. Le fonds fiduciaire financera notamment des actions visant à soutenir le Liban, la Jordanie, la Turquie et l'Iraq, la principale préoccupation étant de renforcer l'accès des réfugiés à l'éducation, à la formation, aux moyens de subsistance et aux soins de santé. En outre, la facilité en faveur des réfugiés en Turquie comporte un mécanisme visant à coordonner les contributions des États membres et du budget de l'UE, qui représente un montant de 3 milliards d'euros.

[Stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Iraq ainsi que pour la menace que constitue l'EIL/Daech](#)

[Action menée face au phénomène des combattants terroristes étrangers et aux attentats perpétrés récemment en Europe](#)

Stratégie globale de l'UE

Au cours du déjeuner, les ministres discuteront de manière informelle de la future stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité. Cette stratégie a pour objectif d'orienter la politique extérieure et de sécurité de l'Union européenne au cours des prochaines années.

[Stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité](#)

Aspects extérieurs des migrations

Le Conseil fera le point sur l'évolution récente de la situation relative aux aspects extérieurs des migrations. Les ministres seront notamment invités à exprimer leur point de vue sur la manière d'intensifier **la coopération avec les pays d'origine et de transit**. L'UE a intégré la question des migrations dans sa politique étrangère, en tant que composante permanente, en se fondant sur l'agenda européen en matière de migration. Elle a intensifié le dialogue et renforcé sa coopération avec les pays tiers sur la migration, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Les ministres feront le bilan des progrès réalisés à cet égard.

Le Conseil devrait adopter des **conclusions sur les aspects extérieurs des migrations**.

La discussion fait suite à un débat qui s'est tenu entre les ministres chargés du développement lors de la session du Conseil des affaires étrangères (Développement) du 12 mai. Les ministres ont fait le point sur la mise en œuvre du plan d'action de La Valette, six mois après son adoption. Ils ont pris note de l'état d'avancement des travaux relatifs au fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique: des projets d'un montant de plus de 750 millions d'euros en faveur des régions du Sahel, du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique, ont déjà été approuvés.

Les ministres des affaires étrangères devraient axer leur discussion sur l'état d'avancement des **dialogues de haut niveau** sur les migrations engagés avec les pays partenaires en vue d'améliorer la coopération en matière de gestion des flux migratoires.

Les ministres devraient également se pencher sur la **mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie de mars 2016** et souligner leur détermination à faire face collectivement au défi que représentent les migrations. Le 18 mars 2016, les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE ont tenu une réunion avec la Turquie afin de renforcer leur coopération en ce qui concerne la crise des migrants et des réfugiés. Les deux parties sont convenues que la Turquie reprendrait tous les migrants et les réfugiés, y compris les Syriens, qui arrivent en Grèce illégalement par la mer. Pour chaque réfugié syrien renvoyé en Turquie depuis la Grèce, un autre réfugié syrien sera réinstallé de la Turquie vers l'UE. Le processus de réinstallation est mené avec le soutien du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les ministres pourraient également aborder la question des **missions PSDC** qui sont actuellement en cours et contribuent à lutter contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains. Le Conseil devrait adopter des conclusions sur l'EUNAVFOR MED opération SOPHIA (voir ci-après, sous "autres points"). L'UE mène actuellement deux missions civiles dans la région du Sahel, l'EUCAP Sahel Niger et l'EUCAP Sahel Mali, qui aident les autorités nationales à renforcer leurs capacités en matière de sécurité et à stabiliser la région. L'EUCAP Sahel Niger aide notamment les autorités nigériennes à prévenir l'immigration irrégulière et à lutter contre les formes de criminalité qui y sont associées. Début 2016, la mission a été renforcée par l'ouverture d'une antenne, à Agadez, plaque tournante importante du trafic en direction de la Libye. En outre, la mission militaire de formation (EUTM Mali), qui soutient le rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali et la mise en œuvre de réformes structurelles, a été prolongée de deux ans en mars 2016, jusqu'en mai 2018.

[Trouver des solutions aux pressions migratoires](#)

Divers

Ancienne République yougoslave de Macédoine

Les ministres devraient se pencher sur la situation politique dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

[Déclaration commune de M^{me} Federica Mogherini, haute représentante, et de M. Johannes Hahn, membre de la Commission sur l'évolution récente de la situation dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine \(EN\)](#)

[Relations de l'UE avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine \(site web du SEAE\)](#)

République démocratique du Congo

Les ministres devraient se pencher sur la situation politique en République démocratique du Congo. Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République démocratique du Congo (voir ci-après, "autres points").

Autres points

Le Conseil devrait adopter, sans débat, un certain nombre de décisions, notamment en ce qui concerne les points suivants:

EUNAVFOR MED opération SOPHIA

Le Conseil devrait adopter des conclusions concernant l'accord intervenu au sein du Comité politique et de sécurité le 12 mai en vue de proroger d'un an le mandat de l'EUNAVFOR MED opération SOPHIA et, tout en continuant de mettre l'accent sur son mandat principal, d'y ajouter deux nouvelles tâches:

- renforcement des capacités et formation des garde-côtes libyens et de la marine libyenne et échange d'informations avec ces derniers, sur la base d'une demande des autorités libyennes légitimes, en prenant en compte la nécessité d'une maîtrise du processus par la Libye;
- contribution à l'échange d'informations, et mise en œuvre de l'embargo des Nations unies sur les armes en haute mer au large des côtes libyennes, sur la base d'une nouvelle résolution du CSNU.

Une décision du Conseil sera requise pour proroger et modifier le mandat de l'opération et pour commencer à mettre en œuvre ces nouvelles tâches.

Depuis que l'opération est passée à la phase 2 en haute mer, ce qui permet d'identifier, de capturer et de détruire les navires et les embarcations utilisés ou soupçonnés d'être utilisés par des passeurs ou des trafiquants d'êtres humains, elle a contribué à arrêter 69 passeurs ou trafiquants présumés et à les transférer aux autorités italiennes. L'opération a également permis de neutraliser 114 navires et embarcations et a contribué à la neutralisation de 208 autres ressources. L'opération a en outre permis de sauver jusqu'à présent près de 14 000 personnes. Le Conseil devrait saluer le rôle joué par l'opération et par les États membres à cet égard.

[Déclaration de la haute représentante sur l'EUNAVFOR MED Operation Sophia du 13 mai 2016 \(EN\)](#)

[EUNAVFOR MED opération Sophia](#)

Soudan du Sud

Le Conseil devrait adopter des conclusions à la suite de la formation, le 29 avril 2016, d'un gouvernement d'union nationale de transition au Soudan du Sud. L'UE devrait encourager le gouvernement de transition à prendre des mesures rapides et décisives pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays et progresser rapidement dans la mise en œuvre de l'accord de règlement du conflit au Soudan du Sud de 2015.

[Relations de l'UE avec le Soudan du Sud \(site web du SEAE\)](#)

République démocratique du Congo

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République démocratique du Congo. Il devrait inviter le gouvernement et toutes les parties concernées à créer les conditions nécessaires pour permettre la tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques, conformément à la constitution et à la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies. Il rappellera également aux personnes responsables de violations des droits de l'homme qu'elles auront à répondre de leurs actes.

[Relations de l'UE avec la République démocratique du Congo \(Site web du SEAE\)](#)

En marge du Conseil

Réunion ministérielle du Partenariat oriental

Avant la session du Conseil, les ministres des affaires étrangères de l'UE rencontreront leurs homologues de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Biélorussie, de la Géorgie, de la République de Moldavie et de l'Ukraine pour la tenue de la septième réunion ministérielle annuelle du Partenariat oriental. La réunion sera présidée par Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Cette réunion sera l'occasion de dresser un bilan du Partenariat oriental un an après le quatrième sommet du Partenariat oriental, qui a eu lieu à Riga, les 21 et 22 mai 2015. Les ministres examineront les moyens faire avancer le programme de coopération convenu à Riga et de continuer de progresser de façon constante dans les réformes, et ils discuteront de la contribution du Partenariat oriental à la stabilité dans la région.

Le sommet du Partenariat oriental a confirmé une nouvelle fois l'importance stratégique que l'UE attache au Partenariat oriental; il a témoigné de sa ferme détermination à entretenir des relations plus étroites et sur mesure avec les six pays partenaires et du vif intérêt qu'elle porte à cette question. Depuis lors, et dans la perspective du prochain sommet du Partenariat oriental qui se tiendra en 2017, la coopération dans le cadre du Partenariat oriental est centrée sur la mise en œuvre des engagements pris dans les principaux domaines de coopération convenus à Riga, à savoir le renforcement des institutions et la bonne gouvernance; la mobilité et les contacts entre les personnes; l'exploitation des débouchés commerciaux; et l'amélioration des interconnexions, notamment dans les secteurs des transports et de l'énergie. L'UE a continué à consolider ses relations différenciées et sur mesure avec chaque pays du Partenariat oriental, comme prévu également dans le cadre de la révision de la politique européenne de voisinage, qui met l'accent en particulier sur la stabilité.

En juin 2014, l'Ukraine, la Géorgie et la République de Moldavie ont signé des accords d'association avec l'UE, y compris sur l'établissement de zones de libre-échange approfondi et complet. L'application provisoire de ces accords a débuté dans le courant de l'automne 2014, à l'exception de la partie de l'accord d'association avec l'Ukraine relative à la zone de libre-échange approfondi et complet, qui est appliqué provisoirement depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'UE et l'Arménie ont récemment engagé des négociations visant à établir un nouvel accord-cadre pour l'approfondissement de leurs relations bilatérales. Un mandat de négociation d'un nouvel accord-cadre avec l'Azerbaïdjan est en cours d'élaboration. Consciente de l'évolution positive qui se dessine en Biélorussie, l'UE a décidé, en février 2016, que la plupart de ses mesures restrictives ne seraient pas prolongées et elle met en œuvre plusieurs mesures visant à renforcer la coopération. Les mesures concrètes que la Biélorussie devra encore prendre pour respecter la démocratie et les droits de l'homme seront déterminantes pour la politique que l'UE adoptera à l'avenir à l'égard du pays.

L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine participent avec l'UE au Partenariat oriental, lancé en 2009. Celui-ci a pour but de favoriser une association politique et une intégration économique à l'UE, ainsi que le dialogue et la coopération, sur un plan multilatéral, entre les pays du Partenariat oriental. Il repose sur les valeurs communes que sont la démocratie et l'État de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et l'adhésion aux principes de l'économie de marché.

[Conclusions du Conseil de décembre 2015 sur le réexamen de la politique européenne de voisinage](#)

[Déclaration commune adoptée à l'issue du sommet du Partenariat oriental \(Riga, 21 et 22 mai 2015\)](#)

[Partenariat oriental \(site web du Conseil\)](#)

[Relations de l'UE avec le Partenariat oriental \(site web du SEAE\)](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Arménie](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Azerbaïdjan](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Biélorussie](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Géorgie](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Moldavie](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Ukraine](#)